

MASTER PROFESSIONNEL 1^{RE} ANNÉE DROIT DE L'IMMOBILIER

Rentrée

Septembre 2024

OBJECTIFS

Acquérir un socle de connaissances indispensables à tout intervenant dans le secteur de l'urbanisme ou de l'immobilier.

Conduire des projets ou des programmes de promotion immobilière, piloter les dossiers d'aménagement urbanistiques, instruire les dossiers contentieux de l'urbanisme et de l'immobilier...

DÉBOUCHÉS

- Agent immobilier
- Syndic de copropriété
- Administrateur de biens
- Promoteur
- Responsable de programme en promotion immobilière
- Prospecteur foncier
- Personnel d'office HLM
- Gestionnaire immobilier ou locatif
- Responsable contentieux au sein d'organismes de crédit immobilier

OU

Poursuite d'études en master 2

CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire d'un Bac +3 (avoir obtenu 180 crédits ECTS) dans les filières suivantes : droit, immobilier, MSG, gestion technique du patrimoine immobilier, urbanisme, sciences économiques, sciences politiques

Déposer son dossier sur la plateforme Mon Master :
<https://www.monmaster.gouv.fr/>

+

Postuler sur le site de l'ESI

+

Avoir son dossier validé par l'Université

OU

Candidats salariés ou demandeurs d'emploi non titulaires d'un des diplômes mentionnés ci-dessus justifiant d'une expérience professionnelle significative (validation des acquis professionnels)

VAE : <http://www.univ-perp.fr/fr/menu/formation/je-demande-une-validation-d-acquis/>

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Alternance, travaux dirigés, cours magistraux.

STATUT

Contrat de professionnalisation, contrat d'apprentissage, CPF de transition, stagiaire formation continue

RYTHME

2 jours par semaine le lundi et mardi : formation

3 jours par semaine : entreprise

TARIF : 9 500 € HT/AN

Financement par contrat d'alternance et/ou entreprise

EFFECTIF MAXIMUM : 40

CONDITION DE VALIDATION

- Partiels semestriels

PROGRAMME

440 heures au total, modules ESI inclus



MASTER PROFESSIONNEL
1^{RE} ANNÉE
DROIT DE L'IMMOBILIER

PROGRAMME

SEMESTRE 1

- Droit de l'environnement
- Droit général de l'urbanisme
- Aménagement du territoire, politique de la ville et de l'habitat social
- Introduction à l'estimation des biens immobiliers
- Compétences numériques (autocad ou autre)
- Droit notarial et contrat de vente d'immeuble
- Contrats de construction
- Droit de la promotion immobilière

SEMESTRE 2

- Droit de la copropriété
- Sociétés immobilières et fiscalité
- Conduite d'un projet immobilier
- Responsabilité des constructeurs
- Immobilier touristique
- Droit de l'urbanisme opérationnel
- Baux commerciaux et immobilier d'entreprise
- Anglais
- Séminaire de méthodologie

MODULE COMPLÉMENTAIRE ESI

- **Master class**
- **Conférences**
- **Éthique et déontologie**
- **Le défis bas carbone**
- **Enjeux énergétique**
- **Prise de parole en public**
- **Histoire de l'immobilier**
- **Problématique du bâti**
- **Gestion des conflits**
- **L'évaluation immobilière**
- **Digital en immobilier**



Programme accessible aux personnes en situation de handicap

**ÉCOLE SUPÉRIEURE
DE L'IMMOBILIER**

20 ter, rue de Bezons
92415 COURBEVOIE
CEDEX
Tél. : 01 71 06 30 30

**CONTACT
SERVICE ADMISSIONS**

Tél. : 01 71 06 30 25
Mail : contact@groupe-esi.fr
www.groupe-esi.fr

L'École Supérieure de l'Immobilier et la FNAIM proposent dans le cadre de leur partenariat avec le département Droit de l'urbanisme et de l'immobilier de l'Université de Perpignan via Domitia, un master professionnel en « Droit de l'immobilier » (grade européen master).

La formation se déroule sur 4 semestres dans les locaux de l'ESI.